

Le domaine Brown

Éric Etter

Numéro 54, été 1992

Abitibi-Témiscamingue

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17584ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

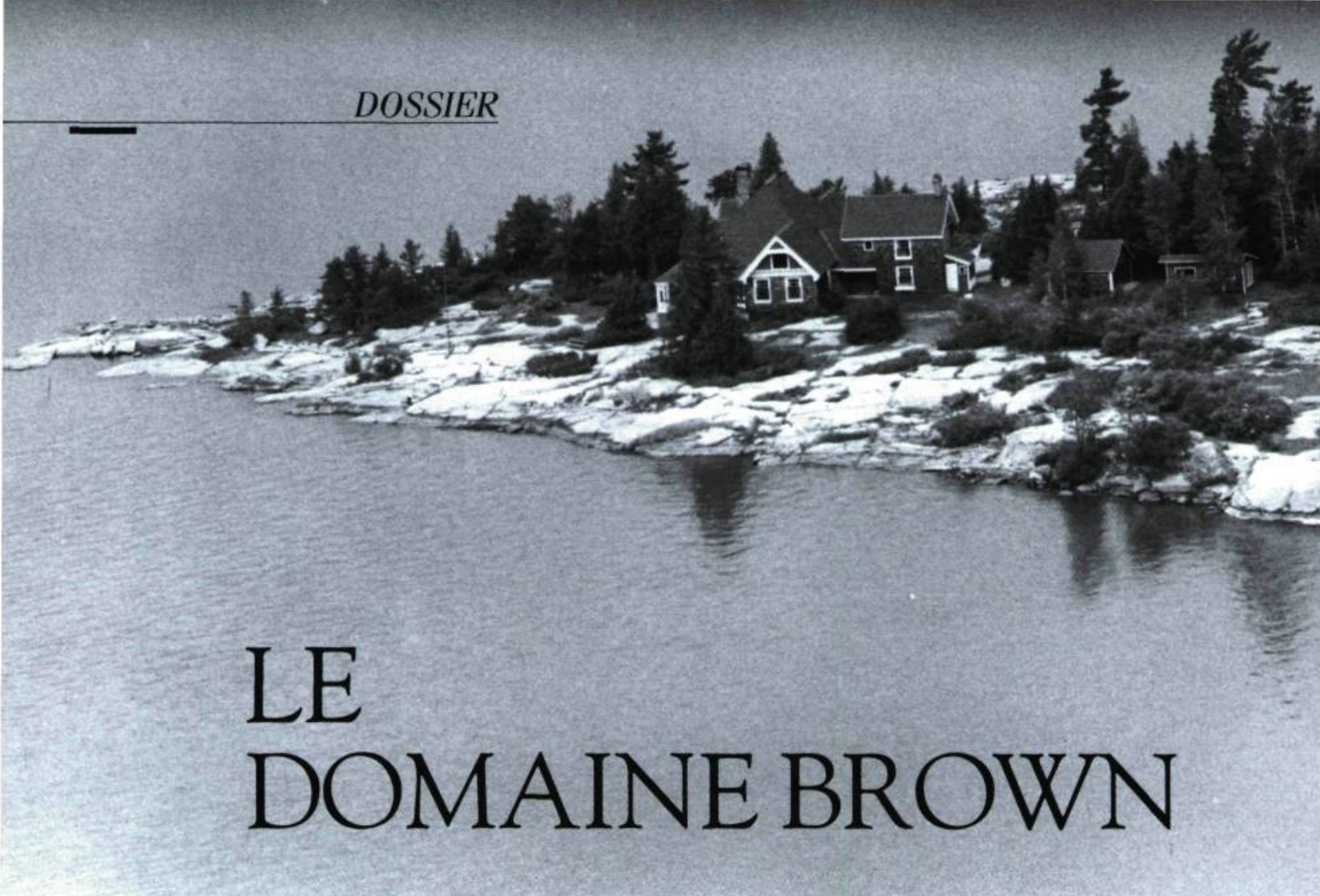
0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Etter, É. (1992). Le domaine Brown. *Continuité*, (54), 14–16.



LE DOMAINE BROWN

*Le site historique du domaine Brown, situé sur la pointe ouest de l'île du Collège.
Photo: Fonds photographique du MAC.*

par **Éric Etter**

Le domaine Brown, situé sur la pointe ouest de l'île du Collège, à 9 kilomètres de Ville-Marie, a été reconnu site historique en 1978. Ce site enchanteur, situé aux abords du lac Témiscamingue, comporte deux avantages: en plus d'être particulièrement à l'abri des vents du nord, il offre une vue imprenable du paysage environnant. On peut facilement comprendre que M. Moses Brown, riche négociant de Philadelphie, se soit laissé séduire par les lieux. En 1894, il fait l'acquisition d'un domaine de 80 acres dans le but d'y établir sa maison d'été, rejoignant ainsi les pères oblates qui possèdent déjà une résidence sur cette île de 3 kilomètres de long sur 1 kilomètre et demi de large.

Les travaux débutent en 1895 et la plupart des matériaux – mis à part le bois – durent être acheminés par bateau,

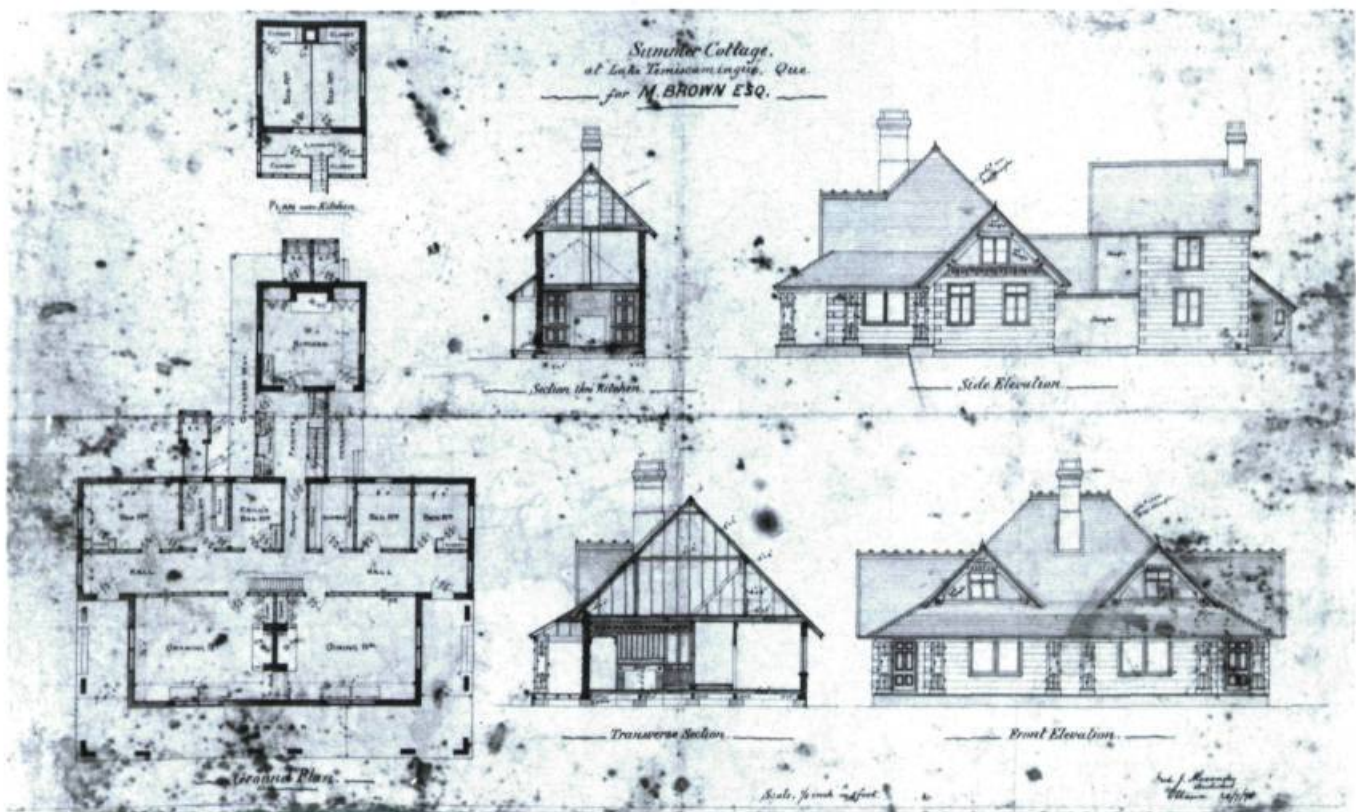
aucune route ne reliant la région aux établissements du sud. Ceux-ci empruntent ensuite la rivière des Outaouais, qui communique avec le lac Témiscamingue. De plus, l'île est complètement isolée du village de Ville-Marie et ne devient accessible par voie de terre qu'au début des années 30, alors qu'on construit une jetée en pierre. Dans ces circonstances, la construction du Domaine représente un défi digne de l'œuvre du plus accompli des pionniers. En outre, le résultat est de toute évidence fort probant.

Fred J. Alexander, un architecte d'Ottawa, propose à M. Brown des plans qui s'inspirent de l'architecture de villégiature conçue par Maxwell, soit un ensemble Shingle Style qui valorise l'aspect pittoresque aussi bien dans la composition architecturale que dans l'utilisation des matériaux.

Cette structure de deux étages, sur fondations de pierre, couvre une superficie de 4 000 pieds carrés et dispose d'une toiture en pignon. Les murs, construits en billes de cèdre équarries, sont recouverts de bardeaux de cèdre. Quant au toit, il est recouvert de papier d'asphalte de couleur verte et abrite 960 pieds carrés de galeries.

À l'arrière, en retrait du bâtiment principal, se trouve une maisonnette qui comporte trois chambres à coucher, un salon, une cuisine et une salle de bain ainsi que deux cabines, un hangar qui sert de remise et un garage pouvant abriter deux automobiles.

L'intérieur de la maison principale traduit également la recherche de chaleur que dégage l'aspect extérieur de l'ensemble. Deux portes latérales donnent accès au rez-de-chaussée; celles-ci terminent la véranda, qui entoure les deux pièces prin-



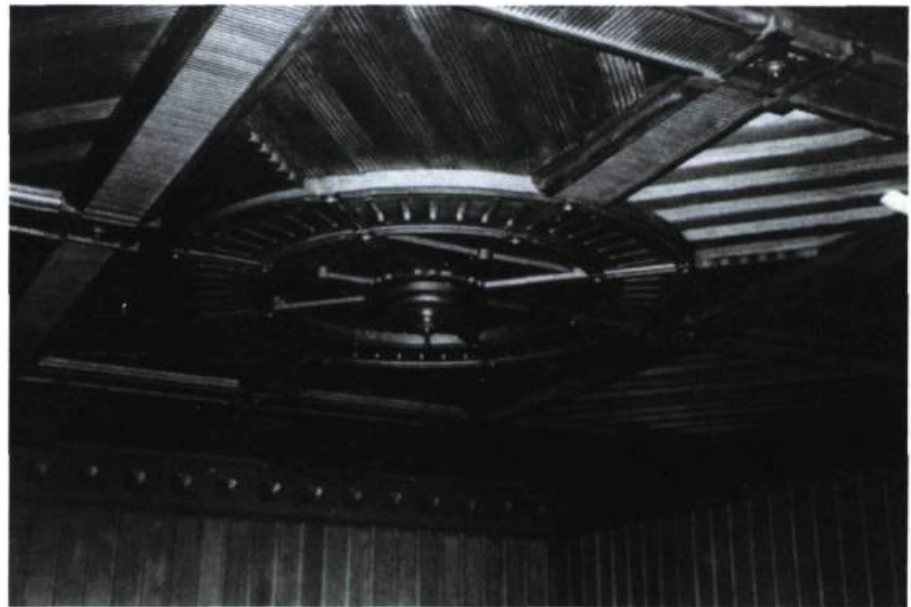
Les plans réalisés par l'architecte
Fred J. Alexander en 1893.
Photo: Les Archives nationales du Canada.

cipales donnant sur l'avant de la construction. Un imposant hall d'entrée de 6 pieds de largeur sur 61 pieds de longueur sépare les fonctions conviviales des fonctions individuelles de la maison. D'un côté du hall, on remarque un grand salon de 16 pieds sur 22 pieds, qui contient une partie de l'ancien mobilier des Brown. Ce salon est agrémenté d'une immense cheminée, dont un des âtres donne sur la salle à manger attenante. Cette pièce, aux dimensions identiques à la première, comprend un vaisselier et une grande table en bois d'érable qui permet d'accueillir de 12 à 14 convives. Les murs lambrissés de pin, les hauts plafonds décorés de moulures et la fenestration, qui offre un superbe coup d'œil sur les beautés lacustres, confirment le cachet résolument romantique de cette résidence.

De l'autre côté du hall se trouvent quatre chambres à coucher donnant toutes accès à une salle de bain. La cuisine se situe en retrait du corps principal, au bout d'un corridor, et est légèrement surélevée. Également dotée d'une cheminée, la cuisine a été la première partie de l'ensemble à être construite en 1895. Une lingerie et une dépense complètent l'aménagement du rez-de-chaussée.

Vue détaillée des hauts plafonds et des murs lambrissés de pin.

Photo: Fonds photographique du MAC.



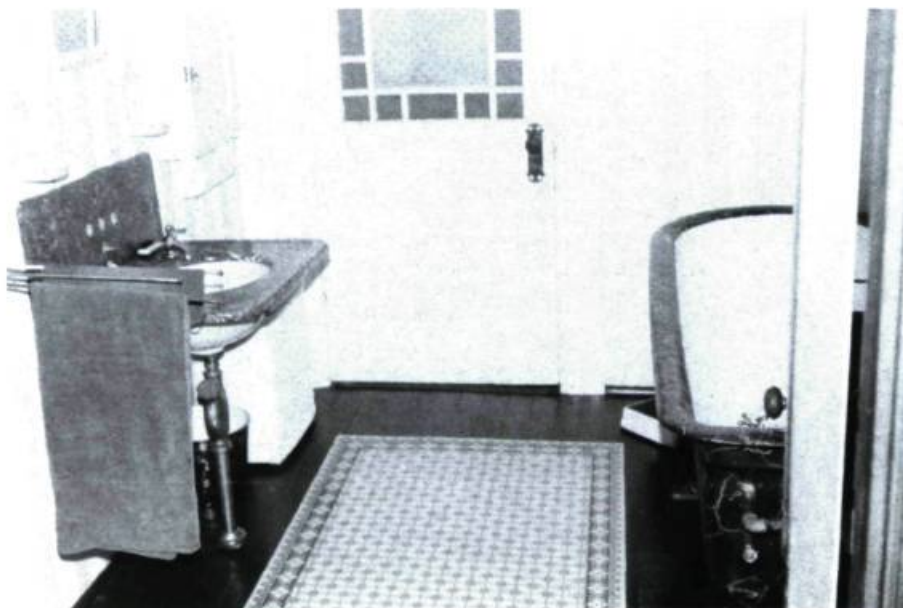
La chaleur des meubles anciens confère un cachet pittoresque à l'ensemble.

Photo: Fonds photographique du MAC.

Quant au premier étage, il se compose de quatre pièces sous les combles: une grande salle de 1 350 pieds carrés qui ne comporte aucune division, deux chambres à coucher – une petite et une grande – et une salle de bain avec lavabo et toilette.

Bien que la résidence ait eu de nombreux propriétaires, une bonne partie du mobilier d'origine a été conservé, un fait plutôt rare selon l'historien Marc Riopel, qui a consacré un article au domaine Brown dans *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec* (tome II, publié en 1991 aux Publications du Québec par la Commission des biens culturels).

Pour la petite histoire, M. Moses Brown a vendu son domaine en 1907 à M. Edwin Liebfried, un homme d'affaires de New York. Après quelques transactions, plus précisément en 1953, le Domaine devient la propriété du Torontois Wallace D. Cox. Cette transaction fut marquante puisque depuis, les Témiscamiens l'appellent le Château Cox, terme quelque peu élogieux si l'on considère la vocation de villégiature estivale du Domaine, mais qui témoigne somme toute du prestige dont il est entouré.



Ce symbole d'un art de vivre au charme rétro fait désormais partie du patrimoine du Témiscamingue, et ce, même s'il appartient toujours à des intérêts privés. Comme site historique reconnu, il s'inscrit donc tout naturellement dans la mémoire collective témiscamiennne.

Intérieur d'une des salles de bain.
Photo: Fonds photographique du MAC.